



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le 19-06-2026

ID : 013-211301049-20260618-DEC2026_118-CC



DECISION DU MAIRE N°2026-118

Subvention pour la rénovation du stade municipal

Nomenclature ACTES : 7.5

Le Maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du Conseil municipal au maire.

CONSIDERANT la volonté de la commune de Sausset-les-Pins de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental 13 pour son projet de rénovation du stade municipal.

DECIDE

Article 1 : De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental 13 dans le cadre du dispositif : Aide aux travaux de proximité.

Article 2 : L'aide du Conseil Départemental 13 est sollicitée afin de procéder à la rénovation du stade municipal pour la commune de Sausset-les-Pins.

Article 3 : Monsieur le maire sollicite donc une aide financière du Conseil Départemental 13 à hauteur de 70% soit 12 844€ HT.

Article 4 : Le montant du projet estimé à 18 348€ HT réparti comme suit :

Dépenses	en € HT
Sécurisation	8 735,00 €
Rénovation des vestiaires	9 613,84 €
TOTAL	18 348,8 €

Article 5 : La dépense correspondante sera prélevée sur le budget communal 2026

Article 6 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 18 juin 2026



Le Maire,
Maxime MARCHAND

COMMUNE DE SAUSSET LES PINS**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Aide aux travaux de proximité du Département des Bouches-du-Rhône

N° de dossier AC – 028131

BENEFICIAIRE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT	%	SUBVENTION
COMMUNE DE SAUSSET LES PINS	RENOVATION DU STADE	18 348€	70%	12 844€

Le Maire de Sausset-Les-Pins, atteste le plan de financement détaillé ci-après :

	FINANCEMENTS		
	COLLECTIVITE	MONTANT	TAUX%
COUT HT	DEPARTEMENT	12 844€	70%
	REGION		
	METROPOLE		
	ETAT :		
	AUTRES :		
	AUTOFINANCEMENT COMMUNE	5 504€	30%
	TOTAL FINANCEMENTS		
TOTAL HT		18 348€	100%

Je soussigné, Monsieur Maxime MARCHAND, Maire de la commune de Sausset-Les-Pins, atteste la conformité des financements mentionnés ci-dessus.

Fait à Sausset-Les-Pins, le 18/6/26

Maxime MARCHAND

Maire

